



Col d'Estoudou (C)

Situé à 2260 mètres d'altitude, le Collado d'Estoudou est un col d'altitude qui domine à la fois les lacs d'Aubert et d'Aumar au Nord Ouest, et la vallée d'Aure au Sud Est. Il constitue un belvédère naturel exceptionnel sur le cœur de la réserve naturelle du Néouvielle. L'ambiance y est lumineuse et ouverte, et par temps clair, la vue porte jusqu'aux crêtes frontalières avec l'Espagne.

Au col, le regard bascule d'un univers à l'autre : d'un côté, le miroir turquoise des lacs du Néouvielle, ponctués d'îlots et bordés de pins, et de l'autre, l'ampleur verdoyante de la vallée d'Aure qui s'ouvre vers Aragnouet et Saint-Lary.

RANDO - Soum de Monpelat



Une ascension variée et panoramique qui relie les rives boisées du lac d'Orédon aux crêtes dégagées du Soum de Monpelat, avec une vue d'ensemble unique sur les lacs d'Aubert, d'Aumar et sur tout le massif du Néouvielle.

Le départ s'effectue dans l'ombre fraîche des pins à crochets en bordure du lac d'Orédon, avant de gagner en altitude et d'embrasser des vues de plus en plus larges. L'ascension au col d'Estoudou révèle d'un côté les eaux turquoise des lacs du Néouvielle, et de l'autre, la vallée d'Aure qui s'étire jusqu'aux crêtes frontalières. La dernière montée vers le Soum de Monpelat se fait dans une ambiance aérienne et minérale, avec le sentiment de flotter entre deux mondes.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 4 h

Longueur : 5.6 km

Dénivelé positif : 595 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Technicité : 3 - Peu difficile

Risque : 3 - Peu difficile

Effort : 4 - Assez difficile

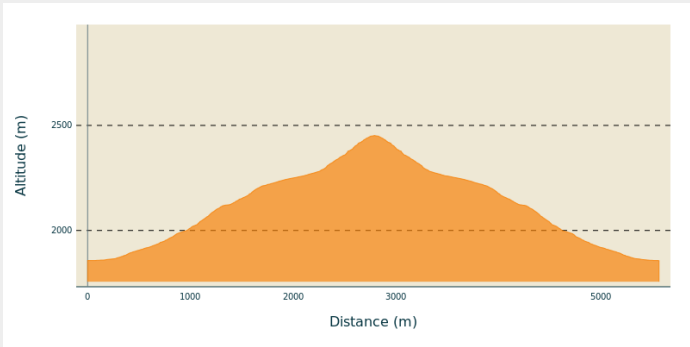
Type : Aller-retour

Thèmes : Col et Sommets, Eaux, lacs et cascades, Forêt et sous-bois

Itinéraire

Départ : Parking du Lac d'Orédon
Arrivée : Parking du Lac d'Orédon
Communes : 1. Saint-Lary-Soulan
2. Aragnouet
3. Vielle-Aure

Profil altimétrique



Altitude min 1856 m Altitude max 2452 m

1. Départ : parking du lac d'Orédon. Monter par le sentier en lacets dans la forêt jusqu'à atteindre un replat dégagé.
2. Poursuivre en direction du col d'Estoudou (2260 m) par un chemin plus pierreux.
3. Du col, suivre l'arête herbeuse et pierreuse vers le nord en direction du Soum de Monpelat (2474 m).
4. Sommet : vue à 360° sur le massif du Néouvielle, les lacs scintillants et la vallée d'Aure. Retour par le même itinéraire.

Sur votre route...



Le Lac d'Orédon (A)

Portail majestueux du massif du Néouvielle
Niché à 1849 mètres d'altitude, au cœur de la Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle, le Lac d'Orédon est un magnifique lac de montagne, aménagé en retenue artificielle dès le XIXe siècle, qui conserve aujourd'hui tout le charme sauvage des Hautes-Pyrénées. Il constitue la porte d'entrée emblématique d'un territoire d'exception classé Natura 2000, où se succèdent pics acérés, forêts de pins à crochets et lacs d'altitude cristallins.

Facilement accessible par la route depuis Piau-Engaly ou Saint-Lary-Soulan, le site est un point de départ stratégique pour de nombreuses randonnées emblématiques : sentier des Laquettes, lac d'Aubert, lac d'Aumar, le Tour du Lac d'Orédon "sur les pas de l'âne Pégase - sentier aménagé et ouvert en ETE 2024 -, plus loin refuge de la Glère, ou encore ascensions vers les 3000 m du Néouvielle ou du Pic de Campbiel.

L'Orédon est aussi un lieu de balade accessible, idéal pour les familles : promenade autour du lac, détente en bord d'eau, photographie paysagère, observation de la faune (marmottes, milans royaux, isards) et découverte de la forêt de Pins à crochets ou de peupliers tremble.....

Crédit : Piau Engaly



Refuge d'Orédon (B)

Refuge d'Orédon
Altitude 1850 m

Tél. : 06 23 05 72 60

[Site web](#)

Crédit : (c) J.Vidaion

Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

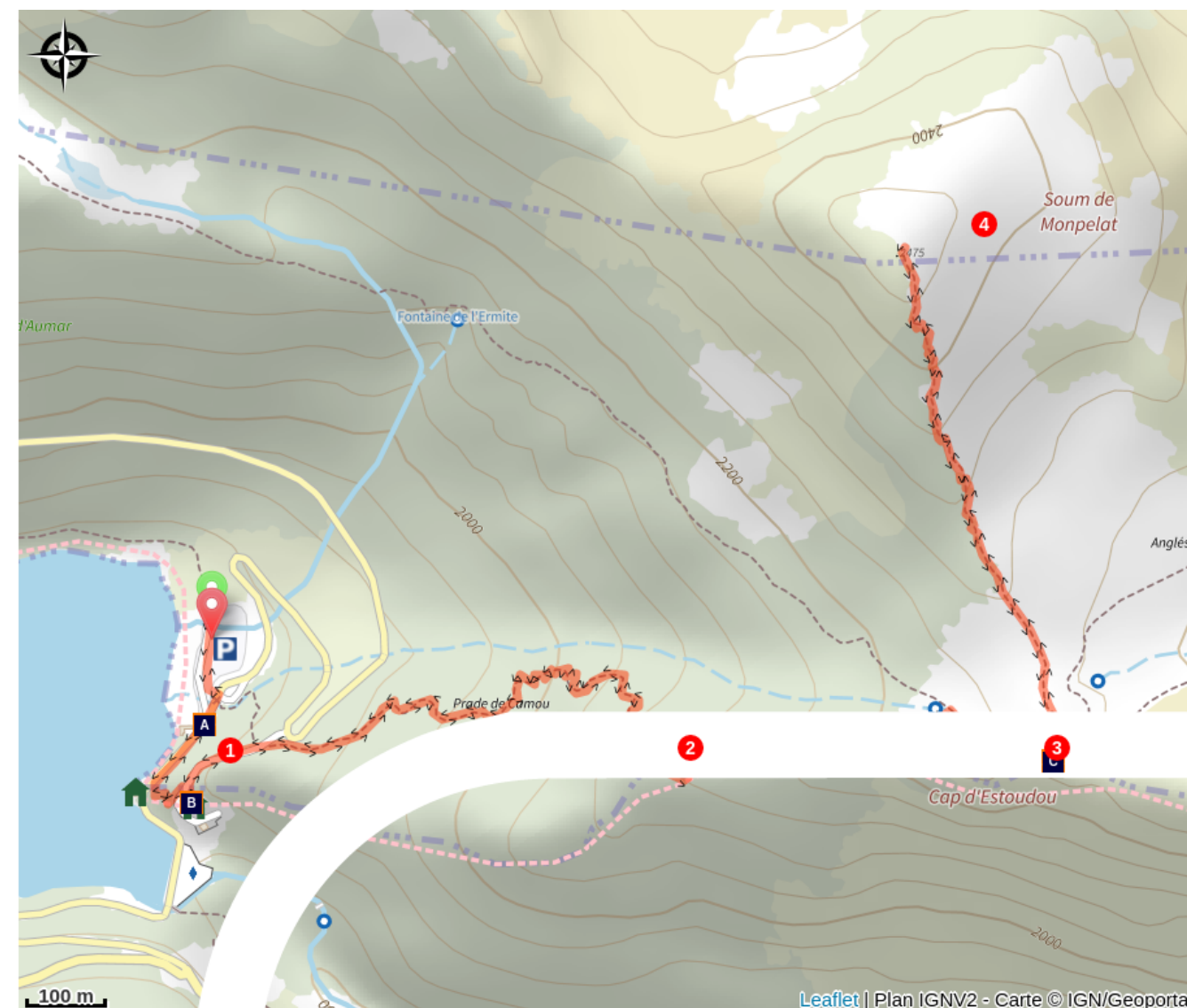
infos@piau-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piau-engaly.com/fr>



Sur votre route...



 Le Lac d'Orédon (A)
 Col d'Estoudou (C)

 Refuge d'Orédon (B)

Toutes les informations pratiques

 **En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour. Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



Comment venir ?

Accès routier

Emprunter la D929 jusqu'au lac d'Orédon puis tourner à droite sur la D177

Parking conseillé

Parking d'Orédon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du Préfet de Bagnères-de-Bigorre
[Contact](#)

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d’Orédon et Barrage d’Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d’Orédon et d’Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d’Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu’ils **ne perturbent et ne dérangent pas le milieux** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.